



ÊTRE À LA PAGE ET RESTER CONNECTÉ TOUT EN RESPECTANT LES GORILLES

1. POURQUOI FAIRE ATTENTION ?

2. QUAND ON FAIT SES ACHATS ON PEUT PRIVILÉGIER LES PRODUITS LABELLISÉS

EN BONUS : QUELQUES ASTUCES POUR MIEUX UTILISER SON TÉLÉPHONE, SA TABLETTE, SA CONSOLE...

Et si on optait pour un engagement à long terme ?

Et si on revoyait notre mode d'emploi ?

Et si on faisait fonctionner le réseau ?

Et si on bouclait la boucle ?

EN BONUS : QUELQUES ASTUCES POUR MIEUX UTILISER LE PAPIER

Et si on arrêta de jeter le papier par les fenêtres ?

Et si on jetait utile ?

1. POURQUOI FAIRE ATTENTION ?

Téléphones, ordinateurs, consoles de jeu, tablettes, documents imprimés... Aujourd'hui il est possible de communiquer, pour travailler ou se détendre, à tout moment, à toute vitesse, partout et de toutes sortes de façons. Mais attention ! Les minerais présents dans les circuits de nos téléphones et ordinateurs, le pétrole qui compose le plastique de nos claviers, le papier sur lequel nous imprimons nos messages et nos dossiers... sont des ressources limitées.

Alors pour économiser ces ressources naturelles, dont l'exploitation se fait souvent au détriment de la forêt et des grands singes, le plus simple est encore d'apprendre à consommer moins, mieux, ou plus longtemps ces produits, et de se tourner vers les labels au moment de l'achat.

2. QUAND ON FAIT SES ACHATS ON PEUT PRIVILÉGIER LES PRODUITS LABELLISÉS

Voici des labels de référence qui représentent une base solide sur laquelle s'appuyer au moment de faire un choix, aussi bien pour des équipements que pour du papier.

Ils garantissent des produits dont la fabrication est encadrée pour être moins polluante, dont l'usage est optimisé et dont le recyclage est facilité !



► **L'Écolabel européen** : délivré par l'Union européenne. Pour les ordinateurs fixes et portables, le papier et les cahiers, les stylos...



► **NF Environnement**, le seul écolabel officiel français. Pour les cartouches d'impression, le papier et les cahiers, les emballages en carton, les stylos...



► **C2C (Cradle-to-Cradle)**, un label indépendant créé en 2005 qui certifie des produits qui sont intégralement recyclables et fabriqués grâce aux énergies renouvelables, qui ne contiennent aucun élément toxique connu pour l'environnement, et dont la production réduit au maximum la consommation d'eau. Plusieurs niveaux de label existent afin d'encourager les entreprises à s'engager petit à petit dans cette démarche. Pour le papier d'impression, les stylos, les écrans...



Pour le papier on peut également se tourner vers d'autres labels, en optant de préférence pour du papier recyclé :



► **Blaue Engel**, « l'Ange bleu », label géré par le ministère allemand de l'Environnement, certifie la présence d'au moins 50% de fibres recyclées dans le papier (Blaue Engel 14) et le carton (Blaue Engel 56).



► Le **FSC (Forest Stewardship Council – Conseil de gestion des forêts)**, une structure créée en 1994 par des industriels et des ONG pour mieux encadrer l'exploitation forestière, délivre plusieurs certifications, notamment « Recyclé » (100% de bois ou papier recyclé) et « Sources mixtes » (mélange de bois certifié par le FSC, de bois recyclé, et de bois certifié légal). Si ce label connaît quelques limites du point de vue écologique (il peut être apposé sur du bois issu de plantations, souvent d'essences non locales, ce qui ne va pas dans le sens d'une préservation de la biodiversité du lieu), il a cependant l'avantage de certifier une origine légale du bois.



► Le **PEFC (Programme de Reconnaissance des certifications forestières)** est une marque que l'on rencontre souvent sur les produits en bois vendus en France. Il assure certifier que le bois est issu de forêts gérées durablement, que sa traçabilité permet de remonter jusqu'à l'exploitation d'origine, et que les pratiques d'exploitation forestière mises en œuvre ont été conçues pour limiter leur impact sur la faune, la flore et l'environnement naturel. Cependant les contrôles sont très occasionnels, et le cahier des charges s'apparente plus à un ensemble de recommandations qu'à une liste d'obligations. De plus aucune ONG, aucune association représentant les populations locales, n'ont été impliquées dans l'élaboration de leurs critères. Il n'est donc pas à privilégier particulièrement, même s'il se rencontre fréquemment. Toutefois un label du PEFC qui reste intéressant est le « PEFC Recyclé », qui garantit que le produit en question contient de 70 à 100% de bois recyclé.

EN BONUS : QUELQUES ASTUCES POUR MIEUX UTILISER SON TÉLÉPHONE, SA TABLETTE OU SA CONSOLE !

L'étain, l'or, le tantale, le tungstène, que l'on retrouve dans les produits électroniques, sont des minerais rares, et pour certains toxiques. Leur présence comme leur recyclage demandent donc des investissements spécifiques. Leur lien avec les grands singes ? Ils sont tirés de mines parfois situées en Afrique. Ainsi le tantale, qui est utilisé dans les circuits électroniques miniaturisés, vient du coltan, un minerai que l'on trouve notamment en République démocratique du Congo. D'après les Nations Unies, 75% du coltan de RDC est extrait illégalement, dans des conditions déplorables, qu'elles soient sociales (exploitation des travailleurs, y compris des enfants) ou environnementales (destruction de la forêt et des espèces qui y vivent).

Mais comment faire pour changer les choses à son niveau ?

Recycler c'est bien, ne rien avoir à recycler c'est mieux ! Cela évite de produire des déchets, d'utiliser des ressources pour fabriquer (ou encourager la fabrication) d'un objet supplémentaire, et des emplois sont même créés grâce à ces démarches. L'idéal c'est donc de consommer en mode 3R : avant de **recycler**, on peut penser à **réduire** sa consommation et à **réutiliser** ce que l'on a déjà ! Quelques astuces pour se lancer !

Et si on optait pour un engagement à long terme ?

► Et si changer d'appareil au bout de six mois, un an ou deux ans n'était pas une nécessité ? L'impact d'un tel achat sur la forêt mérite peut-être d'y réfléchir à deux fois...

► En choisissant un appareil qui pourra être réparé, ou amélioré pièce par pièce (carte graphique, batterie...), on investit dans un objet à la durée de vie extensible, qui permet d'économiser de l'argent et des ressources rares ou polluantes. C'est aussi l'occasion de le personnaliser suivant ses envies et ses besoins !

C'est déjà possible pour les ordinateurs, et cela commence à l'être pour les téléphones. On peut ainsi changer l'écran, améliorer le processeur ou l'appareil photo, sans avoir à remplacer complètement le téléphone. C'est par exemple le cas des téléphones commercialisés par Fairphone, dont on peut acheter les composants en pièces détachées, tout en ayant la garantie que les minerais présents sont issus de zones hors-conflit. C'est une offre unique sur le marché pour le moment, d'autant plus qu'à l'heure actuelle il n'existe aucun label concernant la provenance des minerais. D'autres projets de téléphones modulaires sont en cours de finalisation : à suivre...



Pour tous les autres appareils on peut tout simplement vérifier qu'ils s'ouvrent facilement avec un tournevis.

► Quand on ne sent pas bricoleur, on peut demander un coup de main à ses amis, assister à un « Repair café » (<http://repaircafe.org/fr/>), un atelier de réparation mensuel bénévole et gratuit, troquer des services entre particuliers en passant par un SEL (Système d'échange local) (<http://www.intersel-idf.org/rubrique2.html>), un RERS (Réseau d'Échanges Réciproques de Savoirs) (<http://www.rers-asso.org/ou-intro.htm>) ou une Accorderie (<http://www.accorderie.fr/choisir-son-accorderie/>)... On peut aussi faire appel à la communauté d'Internet ! De nombreux consommateurs échangent leurs astuces et leurs trouvailles pour réparer ou remettre en état des objets, par exemple sur <http://www.apreslachat.com/> ou www.ifixit.com.

► On peut aussi faire appel à des professionnels : certains proposent de remplacer des pièces d'ordinateur à notre place, de changer l'écran cassé ou la batterie défectueuse de notre téléphone mobile... Si ce n'est pas réparable, ils proposeront peut-être de les racheter.

Et si on revoyait notre mode d'emploi ?

► En préférant l'ordinateur portable à l'ordinateur fixe, qui est beaucoup plus gourmand en énergie (de 50 à 80 % en plus !).

► En pensant à mettre l'ordinateur ou l'imprimante en veille quand on ne les utilise pas, ou plus simple, à les paramétrer pour qu'ils le fassent automatiquement !

► En nettoyant régulièrement le ventilateur de l'ordinateur, du téléviseur... Un refroidissement plus efficace évite la surchauffe et donc les risques de détérioration ou de panne.

► En imprimant en mode « éco » pour utiliser moins d'encre tout en gardant une bonne lisibilité, et en faisant recharger ses cartouches d'imprimante dans les boutiques qui le proposent. C'est plus économique, et plus écologique !

Et si on faisait fonctionner le réseau ?

► En se tournant vers les réseaux solidaires, qui collectent et réparent tous nos équipements du quotidien pour les revendre à prix réduit. Si ce n'est pas possible, les objets sont démantelés et acheminés vers les filières de recyclage adéquates. Que l'on achète ou que l'on donne, attention à bien vérifier que le téléphone est accompagné de sa batterie et son chargeur, la tablette de ses câbles, etc.

Voici quelques structures où trouver son bonheur (ou donner ses anciens appareils, pour faire le bonheur des autres !) :

- **Emmaüs** : où donner (et acheter) dans toute la France : http://intranet.association.emmaus.fr/media/pdf/communautes_emmaus_en_france.pdf

- **Réseau Envie** : la liste des points de vente ici : http://www.envie.org/index.php?option=com_content&view=article&id=97&Itemid=224

- **Les Ressourceries** : toutes les adresses, pour donner ou acheter à moindres frais : <http://www.ressourcerie.fr/Vos-Ressourceries/Localisations>

► En achetant, donnant ou revendant autour de soi : famille et amis, voisins et collègues, contacts des réseaux sociaux... Il y a aussi les petites annonces de quartier, les vide-greniers (renseignements à prendre en mairie). Personne d'intéressé ? Certains sites mettent en lien chercheurs et donneurs, comme www.co-recyclage.com ou www.donnons.org.

Et si on bouclait la boucle ?

Le recyclage est destiné aux appareils électriques et électroniques vraiment cassés et non réparables.

► On peut les rapporter en magasin au moment d'en acheter une nouvelle version : les magasins ont l'obligation de reprendre les appareils usagés, quelle que soit leur taille. Des bornes de collecte sont ainsi disponibles pour les téléphones dans les boutiques des opérateurs de téléphonie mobile.

► Pour connaître l'emplacement des points de collecte les plus proches pour toutes les catégories d'objets, on peut consulter le site de sa mairie ou encore <http://ourecycler.fr>, un outil gratuit, participatif et non lucratif qui indique où apporter les objets que l'on souhaite jeter ou donner : verre, plastiques, téléphone, jouets, livres, ampoules, cartouches d'encre, matériel informatique...

Parfois la récupération des déchets électriques et électroniques (DEEE) s'effectue au même moment ou par les mêmes canaux que celle des encombrants : à voir auprès de sa mairie. Sinon direction la déchèterie, sans oublier son justificatif de domicile pour y avoir accès ! Certaines d'entre elles font même le tri pour rediriger les objets encore en état de marche vers les filières de réemploi.

► En tant qu'acheteur on peut aussi se tourner vers des produits qui utilisent des matériaux recyclés, que ce soit le plastique ou les minerais.



EN BONUS : QUELQUES ASTUCES POUR MIEUX UTILISER LE PAPIER

On le voit partout mais cela ne veut pas dire qu'il est inépuisable !

Saviez-vous qu'il faut deux à trois tonnes de bois pour fabriquer une tonne de papier ? Cette transformation peut avoir lieu dans de nombreux pays, mais la matière d'origine vient elle en majorité de régions tropicales, et notamment d'Asie du Sud-Est et du bassin du Congo en Afrique — où vivent les grands singes. Or la pulpe (qui permet de fabriquer le papier), et le papier, qui représentent l'essentiel des importations de bois par l'Union européenne, sont aussi, malheureusement, les formes qui permettent le plus facilement aux trafiquants de blanchir du bois d'origine illégale.

Et si on arrêta de jeter le papier par les fenêtres ?

Pour sauver quelques arbres, pas forcément besoin de s'enchaîner à un tronc, on peut aussi agir de chez soi ou au travail. Comment ? C'est très simple. Chaque année, rien qu'au travail, nous produisons près de 100 kg de déchets papiers et cartons. Et seuls 35 % de ces déchets sont recyclés ! En quelques gestes, voici comment diminuer la quantité de papier jeté, et améliorer son taux de recyclage...

- Imprimer en recto-verso, deux pages par feuille, et seulement quand c'est nécessaire.
- Réutiliser les feuilles comme brouillons (à assembler en cahier ou bloc-notes !).
- Penser à conserver quelques cartons d'emballages ou des anciens colis pour ses propres envois, pour isoler le sol de la cave, pour que les enfants s'en servent pour jouer...
- Faire le tri !
- Éviter les papiers blanchis au chlore, indiqués par les mentions TCF ou ECF.
- Plutôt que de les mettre à la poubelle, donner ses livres et magazines aux écoles, cabinets de médecin, salons de coiffure... de son quartier.

Et si on jetait utile ?

Le recyclage est destiné aux papiers et cartons usagés qui ne peuvent plus être d'aucune utilité. Ils doivent aller dans la poubelle jaune. S'il n'y a pas de ramassage chez les particuliers, il faut veiller à choisir le bon container une fois devant les bennes communales.

Et puisqu'il y a toujours quelques exceptions, voici un petit rappel des consignes de tri.

En gardant bien à l'esprit que chaque commune peut avoir ses spécificités et qu'en cas de doute mieux vaut se renseigner directement auprès de sa mairie.

➤ **On met au recyclage** tous les papiers imprimés, écrits ou dessinés : annuaires, catalogues, prospectus, magazines, journaux, livres, photocopies, cahiers, enveloppes, papier calque, emballages de sucre et de thé... Selon l'ADEME (l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), on peut aussi mettre les enveloppes à fenêtre, et même laisser les agrafes et les reliures, le système de traitement se chargera de les enlever. Par contre on évite de mettre les papiers photo, les papiers carbone, les papiers peints.

➤ **On met au recyclage** tous les cartons, à condition qu'ils ne soient pas très sales. Briques de soupe, étuis en carton, boîtes de gâteaux, rouleaux de papier toilette et d'essuie-tout..., à bien vider pour ne pas tout salir !

➤ **On évite aussi** les mouchoirs en papier, les essuie-tout et lingettes, les contenants en bois type cagettes.

